

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, le 4 mars 1896](#)

Marie Moret à Henri Buridant, le 4 mars 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (499r, 500r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, le 4 mars 1896, consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47294>

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[4 mars 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famelistère, appartement n° 276

Description

RésuméRetourne trois documents remis à Buridant par monsieur Piponnier de la part de monsieur Alizart. Divers sujets relatifs au *Devoir*, dont : envoi des *États unis d'Europe* à Jules Pascaly et cessation de l'échange avec *Le Lotus bleu*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Alizart, Jules \(1845-1910\)](#)

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Pardoux, Antoine](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Œuvres citées

- [*Le Lotus bleu : seul organe en France de la Société théosophique*, Paris, 1890-.](#)
- [*Les États-Unis d'Europe : organe de la Ligue internationale de la paix et de la liberté*, Berne, 1868-1939.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 22/11/2023

Nîmes 4 mars 1896

Mon cher Buridan,

Je retourne par ce courrier même à M. Calizart - sans plus recommandé - les trois documents que vous avait remis M. Piéronnier et que vous m'avez envoyés le 27 février. Vous me fidez sans votre lettre du 29 février de les retourner à M. Piéronnier, mais celui-ci même m'a dit de les retourner à leur propriétaire; ce que je fais comme il est dit ci-dessus. J'écris aussi à

M. Calizart pour l'en informer et le remercier de la communication.

— J'ai passé écritures conformes à celles indiquées dans votre susdite lettre.

— Merci de vos diverses informations dont j'ai pris bonne note.

— M. Pascaly a bien reçu "Les Etats-Unis" envoyés par vous. Merci.

— Recu de vous ce matin la lettre concernant le "Lotus Bleu". Nous avez bien fait de supprimer l'échange, quoi que nous aurons peut-être à revenir sur la

(encl.) courr.

question. Je vous en
reparlerai s'il y a lieu.

Vous avez fait le nécessaire
pour la lettre d'adieu,
très bien.

Une lettre de Madame
Dallet pour vous,
accompagne la présente.

Je vous écris en toute
hâte suppléant à ma concision
forcée.

Que tout soit au
mieux pour vous et
les vôtres ! Toute la
famille envoie ses

vous tous son
meilleur souvenir

M. Godan